



Commune de GOMETZ LA VILLE
91400 GOMETZ LA VILLE

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ORDINAIRE

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion du Conseil Municipal aura lieu

Le mercredi 24 juin 2026 à 20h45
à la Salle des Fêtes du Foyer Rural de Gometz-la-Ville

Compte tenu des fortes chaleurs annoncées dans le cadre de l'épisode caniculaire en cours, la séance est exceptionnellement déplacée de la salle du Conseil municipal de la mairie vers la Salle des Fêtes du Foyer Rural, dont la capacité d'accueil est plus adaptée pour garantir de meilleures conditions de tenue des débats et d'accueil du public.

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Adoption du règlement intérieur du conseil municipal
- 2 – Orientation en matière de formation des élus
- 3 – Réévaluation des tarifs cantine et garderie pour l'année scolaire 2026/2027
- 4 – Tarifs étude et activités périscolaires pour l'année 2026/2027
- 5 – Liste des subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes 2026
- 6 – Création de trois emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité
- 7 – Désignation des représentants au syndicat Essonne Numérique

Questions diverses

Gometz la Ville, le 19 juin 2026

Madame le Maire,
Edwige HUOT-MARCHAND

